



Dépêche 63/02

Le Havre : la CFDT tire la sonnette d'alarme à la DG

Lors d'un groupe de travail national sur les informaticiens présidé par M. Bonnet, chef de la sous-direction A, la CFDT a pris la parole pour exposer les revendications des agents du Havre qui sont en conflit depuis le 5 novembre 2002.

Le secrétaire régional CFDT du Havre faisait partie de la délégation CFDT et a réaffirmé les revendications suivantes :

- nécessité d'accorder un délai de route pour les agents travaillant au secteur de la darse de l'Océan et à la brigade de surveillance et de contrôle des containers (actuellement, la situation est vécue comme une régression) ;
- octroi d'une prime de sûreté aux agents affectés à la BSCC (idem que pour les agents affectés aux contrôles de sûreté transmanche) ;
- comblement du sous-effectif chronique (l'ancien DR avait annoncé le renfort de 50 agents)
- améliorer les conditions de sécurité (il manque toujours un abri pour le secteur Océan, pas d'images 3 D pour le Sycoscan...).

La CFDT a tenu à informé la DG que les douaniers havrais se trouvent sur un point de non retour. Il y a actuellement au Havre un conflit qui dure et qui se durcira si l'administration n'apporte pas de solution.

M. Bonnet a directement pris note de ces doléances pour les transmettre au directeur général. Par ailleurs, il nous a répondu :

- qu'il n'était pas insensible aux appels des agents du havre
- que le problème d'effectif se trouve accru par un turn-over important et par un problème d'attractivité qu'il reste à résoudre. Néanmoins un poste supplémentaire est offert en sortie du stage de Rouen plus un poste maître de chien explosif.
- que les revendications du délai de route et de la prime de sûreté étaient difficilement acceptables.

La CFDT, non satisfaite de ces réponses, a donc mis une nouvelle fois en garde l'administration : si celle-ci jouait encore la montre, elle porterait toutes les conséquences négatives de ce conflit.

Paris, le 4 décembre 2002